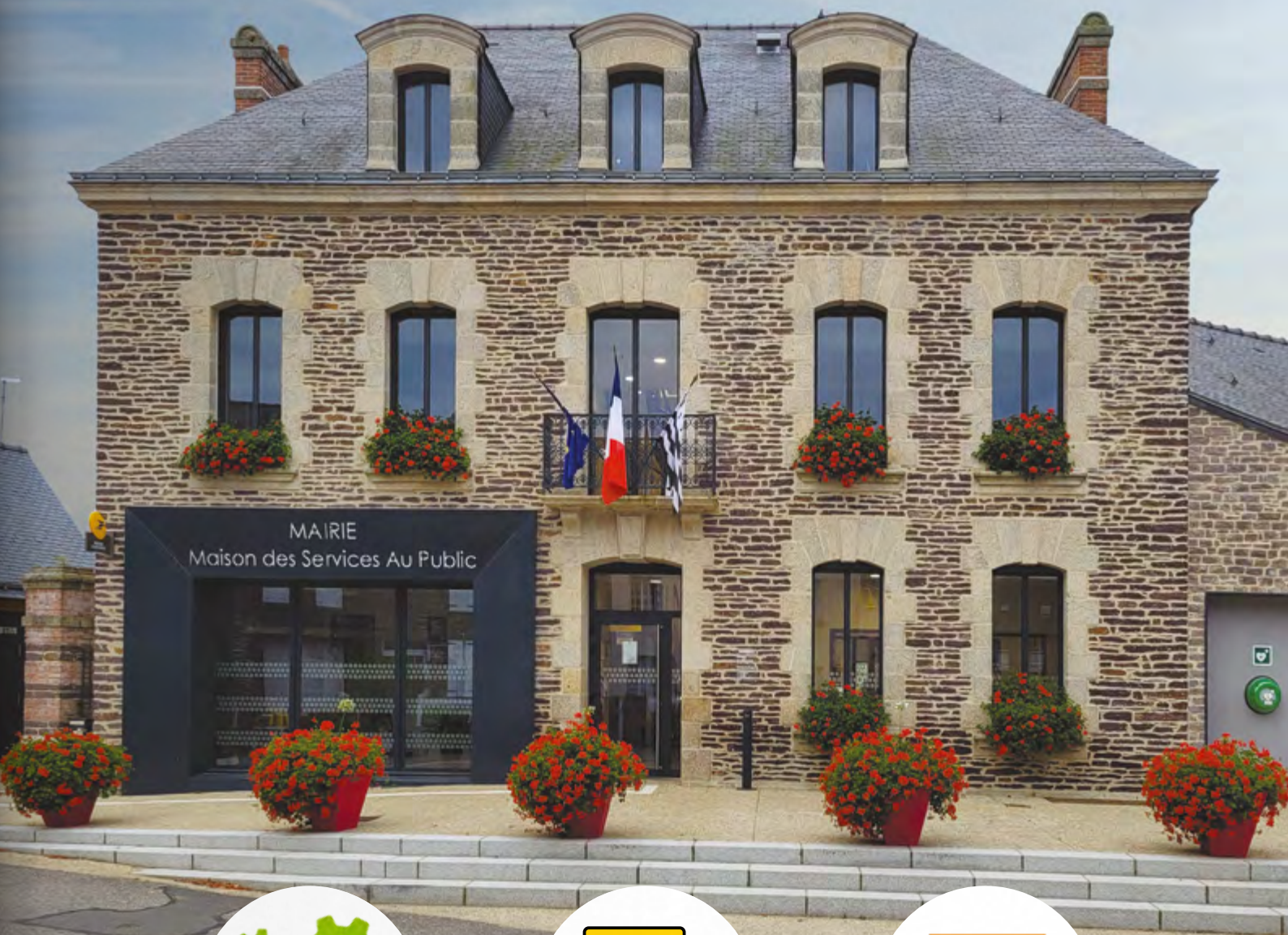




Beignon, la porte sud de
Brocéliande

Au fil de l'Aff

bulletin municipal juin 2023 N°50



P. 4
Finances



P. 10
Budget
participatif



P. 12
Vie
des écoles

Mairie

2 Rue des Perrières,
56380 - Beignon

02 97 75 73 55
mairie@beignon.fr
www.beignon.fr

du mardi au samedi
de 8h00 à 12h00

Agence Postale

2 Rue des Perrières,
56380 - Beignon

du mardi au vendredi:
8h30-12h00
le samedi:
8h30-11h30

École Sainte Marie

4 Rue du Pourpris,
56380 - Beignon
02 97 75 74 00

École Germaine Tillion

1 Rue du Pâtis,
56380 - Beignon
02 97 75 73 37

Déchetteries

Plélan Le Grand
le pont de Trégu,
35380 -

02 99 61 87 27

Porcaro

la Lande de la Fonta-
nelle 56380 -

02 97 89 59 84

Médiathèque

4 Rue Monseigneur Bécél,
56380 - Beignon

02 97 75 84 87
www.mediathèque.beignon.
opac3d.fr

mardi:
10h00-12h30 - 15h00-19h00

mercredi:
9h00-12h30 - 14h00-19h00

jeudi: 15h00-19h00

samedi: 9h00-12h30

L'Artothèque de Brocéliande

26 rue St Cyr-Coëtquidan 56380
- Beignon

07 68 70 83 58
06 58 63 63 15
artothequedebrocéliande
@gmail.com
www.lapaimpontaise.jimdofree.
com

samedi:

10h30-12h30

14h00-18h30

SOMMAIRE

- 3 Edito du maire
- 4 Finances 2022
- 6 Extraits des délibérations du conseil
- 8 Retour en images
- 10 Budget participatif
- 11 Vie culturelle
- 12 Ecole Germaine Tillion
- 13 Ecole Sainte-Marie
- 14 Vie communale
- 16 Vie associative
- 17 De l'Oust à Brocéliande Communauté
- 18 Vie économique
- 19 Portrait de beignonnais
- 20 État civil



Mes chers concitoyens,

Le soleil fait peu à peu son retour en Bretagne, et comme chaque année nos équipes techniques sont à pied d'œuvre pour embellir ou entretenir nos rues, ruelles et routes. Nous savons que nos jardins, nos bois et forêts, nos espaces verts sont fragiles et nécessitent une attention particulière à l'approche de l'été.



Même si le contexte météorologique n'a rien à voir avec celui de l'année dernière, nous sommes particulièrement attentifs à ces questions et veillons à effectuer des choix pertinents et de bon sens pour que le milieu naturel dans lequel nous vivons soit préservé au mieux quelles que soient les contraintes climatiques ou hydriques. Nous avons monté un groupe de travail dont l'objectif va être de réfléchir à des actions simples et efficaces en matière de prévention des feux. Nous gardons tous en tête l'incendie du 5 juillet 2022.

Les travaux d'aménagements du bourg et de pistes cyclables sont bien avancés et devraient se terminer d'ici fin juin. Un projet d'aménagement du carrefour du Poteau est en cours en lien avec le conseil départemental afin de le sécuriser et d'y créer un arrêt de bus. A la fin des travaux, le tapis d'enrobé sera refait au mois de juillet, à la charge du département, depuis le Pont du Secret jusqu'à l'entrée de l'agglomération, puis du plateau de l'allée du Closets jusqu'au complexe sportif.

Le projet tant attendu de la réhabilitation de notre boucherie-épicerie est sur les rails. Nous en sommes au stade de l'avant-projet. Une réunion de présentation est prévue au mois de juin, à la salle multifonctions, à destination de la population. Nous travaillons avec le gérant à une alternative afin qu'il puisse continuer son activité.

Au mois de mars dernier, nous avons voté notre budget communal toujours sans augmentation des taux de fiscalité locale. C'est dans un contexte d'inflation tendue que nous avons élaboré notre budget avec toujours autant de rigueur. Vous trouverez dans ce bulletin une double page « finances » qui vous permettra de mieux comprendre le montage du budget communal.

Cela fait presque 3 ans que vous nous avez fait confiance pour diriger la commune. Les engagements de campagne sont tenus. Je tiens à remercier l'équipe municipale qui m'entoure, pour son travail et son investissement au quotidien. Animés par la passion, celle qui nous a guidés durant ces 3 années, nous œuvrons pour notre commune, pour tous les beignonnais. Nous souhaitons poursuivre notre tâche avec le même état d'esprit : vous servir avec humilité.

L'arrivée du printemps et des beaux jours se conjugue souvent avec des moments de convivialité lors de nos fêtes et rassemblements. Je vous invite à prendre connaissance du programme des festivités dans la rubrique « agenda » de notre gazette. Dans cette attente, profitons du bonheur de vivre à Beignon.

Avec tout mon engagement,

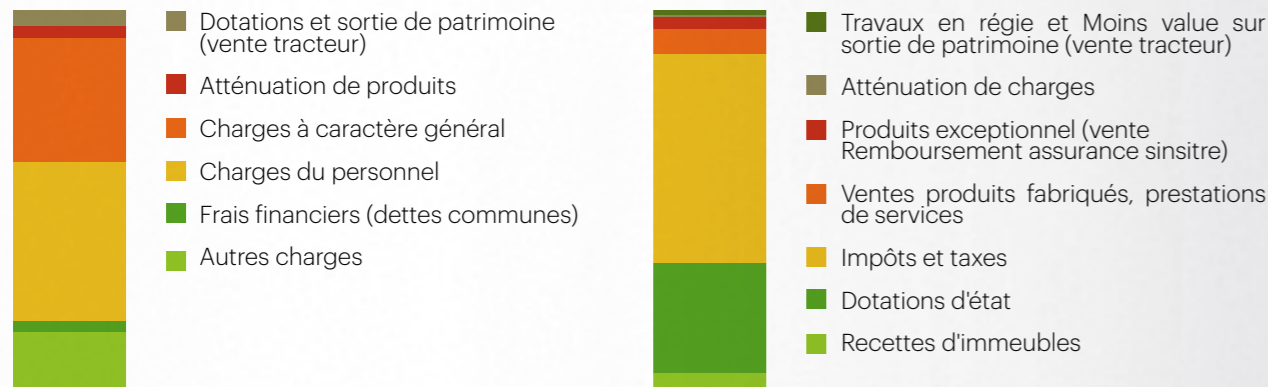
Sylvie HOURMAND
Maire de Beignon

FINANCES 2022

Les budgets de la commune ont été adoptés par le Conseil Municipal lors de la séance du 31 mars dernier avec un vote des comptes administratifs le 24 février.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



BUDGET INVESTISSEMENT

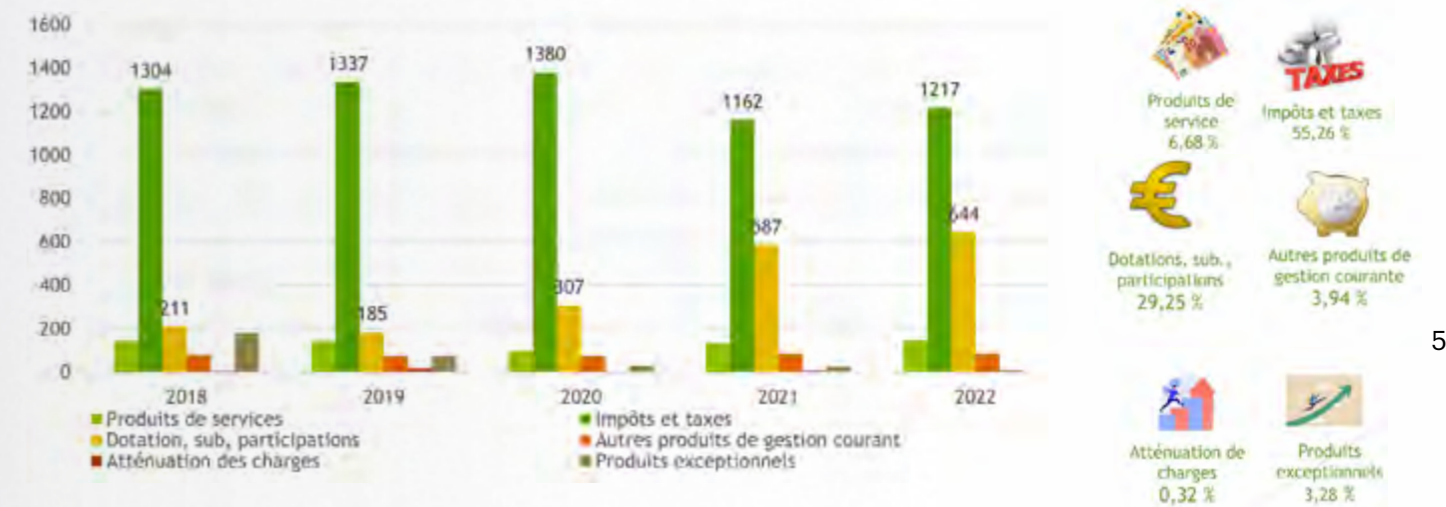
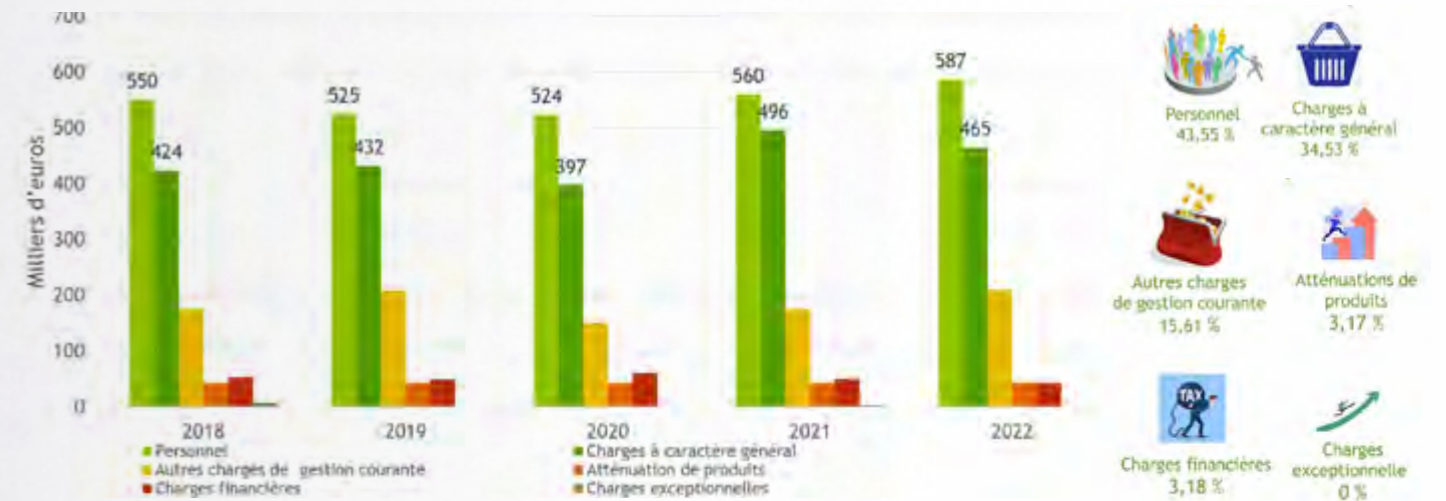
Dépenses

090 Aménagement centre bourg	1 621,60 €	122 Service technique	84 166,00 €
095 Voirie urbaine	22 606,74 €	123 Salles multifonctions et activités	25 621,15 €
098 Ecole garderie	3 234,28 €	129 Schéma vélo	51 674,18 €
111 Bibliothèque	3 732,31 €	ONA Opérations diverses	102 981,48 €
112 Domicile partagé	3 000,00 €	OPFI Opérations financières	205 739,40 €
117 Salle des sports	99 743,93 €	TOTAL Dépenses Investissement: 604 121,07 €	

Recettes

098 Ecole garderie	4 035,00 €	129 Schéma vélo	128 895,00 €
112 Domicile partagé	3 000,00 €	ONA Opérations diverses	39 151,65 €
117 Salle des sports	259 150,95 €	OPFI Opérations financières	787 672,41 €
122 Service technique	26 910,00 €	TOTAL Recettes Investissement 1 248 815,01 €	

EVOLUTION PAR SECTEURS



ANALYSE DU CONSEILLER FINANCIER DE LA COMMUNE :



La CAF (Capacité d'Autofinancement) nette de l'exercice 2022 progresse de 768K€ par rapport à 2021 (mais de 168K€ avec l'épargne nette 2021) et représente 641K€. Rapportée à l'habitant, elle atteint 320€. Pour information, l'indicateur de la strate en 2021 est de 91€, ce qui correspond à des communes de 5000 habitants. C'est un niveau extrêmement solide.

Bien que le stock de dette soit élevé, la capacité dynamique de désendettement est de 2,4 années pour rembourser le capital de la dette.

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été maîtrisées avec une hausse de seulement 1,7%. Parallèlement, les recettes ont explosées : + 8,7%.

En 2023/2024, le financement de la boucherie/épicerie pourra être assuré sans avoir recours à l'emprunt.

La projection est très sécurisée pour l'avenir.

Extraits des délibérations

l'intégralité des délibérations est disponible sur le site internet
www.beignon-porte-sud-broceliande.fr

16.11.2022

PLU (Plan Local d'Urbanisme)- débat sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

Madame Le Maire rappelle que par délibération en date du 24/09/2021, le conseil municipal a prescrit la mise en révision générale du PLU (Plan Local d'Urbanisme) approuvé par délibération du 28/02/2014. C'est ainsi notamment que les PLU « comportent un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ».

Ce document répond à plusieurs objectifs :

- Il fixe l'économie générale du PLU et exprime donc l'intérêt général.

- Il est une pièce indispensable du dossier final, dont la réalisation est préalable au projet de PLU ou à sa révision et qui doit justifier le plan de zonage et le règlement d'urbanisme, par des enjeux de développement et des orientations d'aménagements. Il est précisé que le projet de PADD a été présenté aux personnes publiques associées le 08/06 et lors d'une réunion publique le 1er/07.

Il s'en suit la présentation du PADD. M. DUVIC reprend les 3 axes présentés. Le PADD relie les souhaits de la municipalité et ce qui est imposé par les services de l'Etat. La commune souhaite une croissance maîtrisée, raisonnée, le SCOT requiert un minimum de croissance de la population car Beignon est pôle relais, le PADD se base sur une croissance de 1,2%. Le SCOT impose ainsi 16 logements par hectare, l'Etat nous contraint à 18 logements/ha. Pour tenir l'objectif de croissance démographique, il est ainsi nécessaire de prévoir 3,6 ha de réserve foncière pour de l'habitat.

Choix mandataire – Vente des lots lotissement des Rosais 4

Le Conseil Municipal décide, avec, 12 voix pour, 4 contre et 3 abstentions de retenir CHT Immobilier comme mandataire exclusif de vente des lots du lotissement les Rosais 4.

16.12.2022

Choix de l'entreprise pour la réfection du sol du restaurant scolaire

Mme BIENVENU informe le conseil de la nécessité de procéder à la réfection du sol de la cantine. Elle présente plusieurs devis et demande au conseil de se prononcer sur le choix de l'entreprise. Elle précise qu'une subvention a été obtenue du Conseil Départemental à hauteur de 20%. Après délibération, le conseil décide de retenir la société JCD, devis avec variante pour un montant de 16 984,33 € HT

Redevance d'assainissement 2023

Le conseil municipal décide de réactualiser les tarifs de l'assainissement collectif à compter du 1er janvier 2023 et propose les tarifs suivants :

- Part fixe communale : 20,09 € HT
- Part variable communale : 0,797 € HT / m3

26.01.2023

Prix de vente du lotissement des Rosais 5

Vu le projet d'implantation du lotissement des Rosais 5, comprenant 4 lots, d'une surface commercialisable de 12 968 m². Considérant que les prix des Rosais 3 et 4, respectivement à 56 et 62 € / m², concernent des lots individuels, pour particuliers, entièrement viabilisés, Suite aux simulations de prix de vente comprenant le coût de viabilisation et le coût des syndicats réseaux et au vu du tableau de simulation prenant en compte l'ensemble des coûts présenté en séance. Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le prix de vente des lots des Rosais 5 à 32 € TVA sur marge incluse.

Dénomination des rues pour le lotissement des Rosais 3 et 4

Au vue de l'intérêt que présente la dénomination des 3 voies nouvelles desservant les lotissements des Rosais 3 et 4. Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de nommer les 3 voies ainsi :

- Rue 1 entre la rue de la Foy et la rue des noisetiers : rue Niki de Saint Phalle
- Rue 2 qui coupe le lotissement du Nord au sud : rue Camille Claudel
- Rue 3 de la rue des noisetiers vers le lot 6 : rue Sonia Delaunay

Validation du devis pour la réalisation du Jump Line

Mme LE FORT présente au conseil municipal les plans et le devis de la société P Tracks pour un montant de 40 515 € HT. Elle informe le conseil qu'une subvention de 20% a été obtenue du Conseil Départemental et que la commune est dans l'attente de la notification de la subvention de l'ANS (Agence nationale du Sport), d'un taux espéré de 40%. Après délibération, le conseil municipal, décide, avec 16 voix pour et 2 abstentions de valider le devis de la société P Tracks d'un montant de 40 515 € HT.

24.02.2023

Choix du maître d'œuvre pour les travaux de réhabilitation de la halle commerciale

suite ...

Le conseil municipal décide à l'unanimité, avec une abstention de retenir dans le cadre du marché de mission de maîtrise d'œuvre le cabinet Neizh Delahaye Pierre pour l'aménagement de la halle commerciale et ses abords. Dans le cadre du marché le montant des honoraires est de 11,54% sur la base d'une enveloppe prévisionnelle pour ce projet de 850 000 €.

Commercialisation des Rosais 5

Proposition reçue de la société CHT Immobilier pour un montant d'honoraires à la charge du vendeur de 0 € et une commission à la charge de l'acquéreur de 2 700 € TTC par lot. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir CHT Immobilier comme mandataire exclusif de vente des lots du lotissement des Rosais 5.

Approbation des comptes administratifs et de gestion 2022

Budget principal:

Fonctionnement:

Dépenses: 1 408 943,65 €

Recettes: 2 203 438,54 €

Investissement:

Dépenses: 604 121,07 €

Recettes: 1 248 815,01 €

voir dossier spécial pages 4-5

budgets annexes: voir le site internet de la commune

31.03.2023

Vote des taux de subventions aux associations

Suite aux propositions du groupe de travail « Vie associative » préalablement réuni pour traiter les subventions communales, Mme LE FORT propose de voter les subventions aux associations communales et aux associations extérieures à la commune. Mme LE FORT précise que la nouvelle association Beignon Assemblée Ludique se réunit tous les jeudis soirs à la salle d'activités pour proposer des jeux. L'association d'Aïkido, en revanche ne figure pas dans le tableau car elle n'a pas souhaité faire de demande. Considérant que Johann LE CAIN, Tony LANGLOIS et Pierre-Arnaud WACQUEZ, font partie d'associations beignonnaises, et n'ont pas participé au vote, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le tableau des subventions 2023 (Disponible sur le site de la commune).

Vote des taux d'imposition directe 2023

Monsieur FEUTELAIS, adjoint, présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales. Compte tenu de la crise énergétique et de la hausse des charges courantes des ménages dues à l'inflation. Compte tenu de l'augmentation de 7,1% des bases sur lesquelles s'appliquent nos taux, augmentation décidée par la loi de finances et compte tenu enfin de la bonne santé financière de la commune, M. FEUTELAIS propose, cette année encore, pour la 4ème année consécutive, de maintenir les taux. Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide : de fixer les taux communaux pour l'année 2023 comme suit :

- taxe d'habitation : 15,38%

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 38,57%

- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 79,06%

Cette année encore, les taux communaux ne subissent aucune augmentation à l'initiative de la collectivité.

Affectation du résultat 2022 : Commune, Commerces et services, Assainissement

Commune: résultat de fonctionnement

794 494,89 € affecté entièrement à l'Investissement

Assainissement: résultat de fonctionnement

102 485,50 € affecté entièrement à l'Investissement

Commerces et services: résultat de fonctionnement:

9 092,40 € affecté entièrement à l'Investissement

Vote des budgets primitifs : Commune, Commerces et services, Assainissement, Lotissement les Rosais.

Adoption du budget 2023

Commune:

Fonctionnement : 2 194 100,00 € Investissement : 2 930 000,00 €

Assainissement:

Fonctionnement : 172 500,00 € Investissement : 288 000,00 €

Commerces et services:

Fonctionnement : 29 000,00 € Investissement : 570 000,00 €.

Lotissement des Rosais.

Fonctionnement : 1 988 865,00 € Investissement : 1 884 120,91 €

Participation au film de Sylvain Bresson

Lors de la séance de conseil du 31 janvier dernier, Sylvain BRESSON, représentant la société de production « Le Petit remorqueur », a présenté son court-métrage « Le Syndrome de l'Escalier » et sollicité la commune pour boucler son financement. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de participer à hauteur de 3 000 € au financement du film.

Retour en images

A travers ce pêle-mêle, nous vous proposons un retour en images sur des réalisations ou des événements qui ont marqué l'actualité de notre commune.



Plan vélo et aménagements



Réunion d'informations sur les frelons



70 pièges à frelons ont été installés sur la commune

8



Réunion de quartiers



Formation du personnel à l'utilisation des défibrillateurs



9



Les jeunes en mission « argent de poche »



Changement du revêtement de sol au restaurant scolaire



Travaux au nouveau terrain de foot



C'EST REPARTI !



" Un Budget participatif " est ouvert à tous



Proposez vos idées de projets

Quels types de projets ?

- sur des thématiques : Culture, Sport-loisirs, Education, Citoyenneté, Environnement, Développement durable, Patrimoine..."
- être d'intérêt général, et répondre aux besoins du plus grand nombre

Comment ?

Dossier d'inscription à récupérer en Mairie ou sur le site, rubrique "Actualités"
Pour toute demande d'informations :
budgetparticipatifbeignon@gmail.com

Quand ?

Dépôt des dossiers à partir du 01/06 jusqu'au 15/09/2023

Qui vote ?

Tous les Beignonnais début novembre jusqu'à mi-décembre 2023 (1 bulletin par famille)
Pour une réalisation des projets sur l'année 2024

JUIN 2023 JUIN/JUILLET/AOUT 15 SEPTEMBRE 2023 MI-OCTOBRE 2023 NOVEMBRE 2023 DECEMBRE 2023

annonce du Budget participatif pour une réalisation en 2024	dépôt des dossiers	fin de dépôt ET examen des demandes par la Commission	entretien avec les candidats réalisé par la Commission	article sur la gazette et le bulletin municipal avec le bulletin de vote	dépouillement en mairie ET annonce des résultats
---	--------------------	---	--	--	--

VIE CULTURELLE

ATELIER DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE.

Par Françoise Vagelli, naturopathe et traiteur

Vendredi 16 juin 19h30 -21h30
Gratuit sur inscription

En lien avec les fleurs comestibles et aromatiques du jardin...
Comment préparer un choix de fleurs comestibles et plantes aromatiques dans notre jardin et les inviter dans nos assiettes pour des créations culinaires gourmandes ?

30 minutes de théorie, 1h d'atelier pratique et de dégustations conviviales.

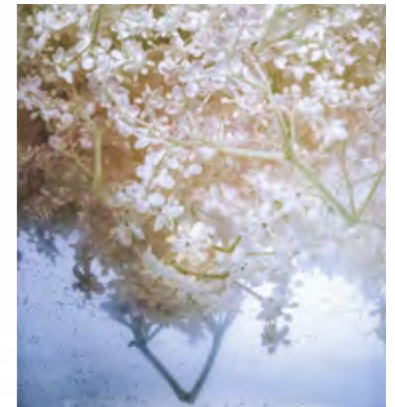


EXPOSITIONS TRANSFORMATIONS. Dünvel Josset

Cette série de photographies met en lumière des préparations de plantes sauvages et médicinales. En herboristerie, on les appelle transformations.

Derrière ces photographies se cachent des savoirs ancestraux, souvent oubliés de notre culture. La connaissance et reconnaissance des végétaux, la cueillette sauvage liée à leurs cycles et aux saisons, sont des pratiques terrestres millénaires. Elles permettent de nous soigner grâce aux plantes parmi lesquelles nous vivons. Les préparations réalisées ici sont inchangées depuis plusieurs centaines d'années.

Ces images invitent à s'intéresser aux plantes sauvages et à nos liens, car elles forment les racines de notre médecine et de notre alimentation.



LES INFOS DE L'ARTOTHÈQUE DE BROCÉLIANDE

Au mois de Juin:
Nous exposons Armelle Deraed, « Arsenic voleuse de reflet », peintures et photographies. L'exposition est visible du 3 au 30 juin, le vernissage est fixé au 3 juin à midi.

Chaque deuxième samedi du mois:
Nous vous proposons un atelier d'écriture animé par Marie-Claire Carbonié-Marty de La Source des Mots. Les prochains ateliers se tiendront le samedi 13 mai et le samedi 10 juin de 14h30 à 16h30. Marie-Claire vous offre votre premier atelier si vous voulez découvrir cette activité.

Actuellement gérée par la Paimpontaise (association sise à Beignon, comme son nom l'indique) l'artothèque aura désormais son siège en mairie de Beignon et change de nom pour devenir simplement: « Artothèque de Brocéliande ». Nous avons également changé de présidence. Anouk Depeyrot quitte ses fonctions, elle est remplacée par Nicolas Vilboux et prend le poste de secrétaire.

ARTOTHEQUE DE BROCELIANDE
20, rue Saint Cyr Coëtquidan 56380 BEIGNON
ARMELLE DERAED
"Arsenic voleuse de reflet"
Photos & peintures



03 au 30 Juin 2023
Ouvert les samedis de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h
VERNISSAGE le samedi 3 juin vers midi

L'artothèque de Brocéliande est ouverte tous les samedi de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 18 h.
N'hésitez pas à venir nous voir et visiter l'exposition !

Germaine Tillion

Cette année, encore plus que les années passées, les élèves de tous les niveaux sont sensibilisés à leur environnement proche. Ainsi, la classe en forêt du vendredi se poursuit pour les maternelles.

Lors de la semaine de la maternelle, la moitié des familles a accompagné les élèves pour un formidable moment de partage et de découvertes.

De nombreux autres projets se poursuivent:

- L'équipe de l'école a fini 5ème ex aequo/20 au championnat régional d'échecs
- Ateliers sportifs du CP au CM2
- Animation de Noël. Lecture de contes, visite du père Noël
- Spectacle de marionnettes « Secrets d'épices »

Beaucoup de ces projets ont été présentés lors des portes ouvertes de l'école, à travers des ateliers proposés dans les différentes classes aux nouveaux parents, la projection du film de Branféré, ainsi que des surprises pour les enfants. Cette formule a rencontré un vif succès.

Un grand merci à l'Amicale qui a financé de nombreux projets.



La fin de l'année scolaire se profilant à l'horizon, il faut d'ores et déjà penser aux inscriptions pour l'année prochaine 2022-2023. Le directeur recevra tous les parents souhaitant des informations lors d'une visite personnalisée.

En février, les élèves de GS et de CP ont passé 3 jours au parc zoologique de Branféré qui accueille de nombreuses espèces. Ils ont bénéficié d'un cadre magnifique (logement récent et restaurant de grande qualité) pour développer leurs compétences scolaires et de savoir être, en approfondissant leurs connaissances sur la biodiversité.



Le jardin d'école se porte bien. Les semis de fleurs et légumes embellissent l'école. Les récoltes de l'an passé ont donné lieu à des moments de partage autour de crumbles et soupes potagères. Les plus grands ont également confectionné cet hiver des boules de graisse pour les oiseaux. L'école poursuit son moment « curiosité du mois » avec la découverte d'un animal par un bruit, un chant, un cri.



Sainte Marie

Journées «Nature» au Centre des Landes pour les élèves de Petite et Moyenne Section. Les PS et MS sont allés à Monteneuf pour 2 journées d'immersion dans la forêt. Une première journée « Nature et imaginaire » et la seconde « Nature et biodiversité ».

Initiation à l'escrime en CE et CM

En début d'année, les élèves ont découvert l'escrime. Accompagnés par Erwan, maître d'armes, ils ont été initiés à ce sport qui demande maîtrise, concentration et respect. L'équipement se compose d'un masque et d'une veste, les armes sont l'épée, le sabre et le fleuret. Cette activité, qui développe entraide et persévérance, a fait la joie des élèves.



Des fleurs pour fêter le printemps

Au printemps, Gabrielle, une des sœurs de la communauté des sœurs de St Gildas des Bois résidant à Beignon, est venue aider les enfants à planter des fleurs dans de nouvelles jardinières. Avec elle, ils ont revu et nommé les différentes parties de la plante : la fleur, la feuille, la tige, les racines.

Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à planter des primevères, des alstroémères et des eschscholzas ou à choisir les petits accessoires : des moulins à vent, des abeilles ou des coccinelles qui égayeront notre cour d'école.

En attendant la classe de mer... en GS-CP

Les GS-CP vont partir en classe de mer en juillet prochain accompagnés de leurs camarades GS-CP de Monteneuf. En mars dernier, les élèves beignonnais sont allés rencontrer leurs camarades monténeuvains.

Ils ont fait des ateliers sur le thème de la mer : une fresque géante, un bricolage (calendrier), un parcours de motricité, un jeu de société et une mise en scène de la poésie « coquillage magique ».



Ce n'est pas fini !

D'ici les vacances d'été, les élèves vont participer à de très nombreuses sorties et activités selon leur classe : sport, poney, kayak, classe de mer et sortie à Branféré. Nous souhaitons un bel été à tous les enfants et leurs familles ainsi qu'à tous les beignonnais.

VIE MUNICIPALE

actualités de la commune

UNE MUTUELLE COMMUNALE À BEIGNON

Pour qui?

- Les personnes sans emploi ayant droit ou non à la CCS
- Les retraités
- Les salariés en CDI, en CDD, intérimaires résidant ou travaillant à Beignon
- Les indépendants travaillant ou résidant à Beignon



UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ AU PROFIT DES HABITANTS

Réunion d'informations : 6 juin à 15h00 à la salle multifonctions

14

FOOD TRUCK



Jeremy Taravella vous attend le lundi midi et le jeudi soir, rue de St Cyr à côté de la salle d'activités.

Dans son camion aménagé par ses soins, il vous propose des burgers variés, des tacos adaptés aux petites et grandes faims et des salades. Les enfants se verront proposer 3 menus différents.

Tarifs incluant frites et boissons. Réservation conseillée au : 07 78 82 43 54

NOUVEL ARTISAN



Pose de carrelage, faïence
Parquet
Rénovation salle de bain
06.68.33.46.04
vmsociete56@gmail.com
1 rue la lande macé
56380 Beignon

Un nouvel artisan s'est installé à son compte depuis quelques mois. Vincent MOREUL a une solide expérience dans le bâtiment: carreleur à Mauron en début de carrière, technicien de maintenance à l'hôpital de St Méen ensuite puis 9 ans chez SPPM. Si vous avez un projet de rénovation de salle de bain, n'hésitez pas !

ARBRES MALADES ROUTE DE SAINT CYR

(direction Plélan le Grand)

Depuis quelques années, nous faisons face à un parasite qui s'attaque aux arbres de la route de Saint Cyr, ce qui permet de surcroît, à un champignon de venir s'y installer.

Nous avons été contraints d'en abattre certains. L'objectif étant de les remplacer par des essences locales.



REPAS DU CCAS

Le traditionnel repas du CCAS aura lieu le samedi 18 novembre à 12h00 à la salle multifonctions. Animation musicale assurée par Mme Collard.

RAPPEL

L'été, limitons les nuisances sonores pour de bonnes relations de voisinage....

Les travaux d'entretien, bricolage, jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

Du lundi au samedi: de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 19h00 (les jours ouvrables)

Les dimanches et jours fériés: de 10h00 à 12h00



PATRICIA MAUVOISIN, nouvelle directrice des services

Patricia MAUVOISIN, nouvelle DGS à la mairie.

Dans la fonction publique territoriale depuis 2001, elle a déjà occupé ce poste à Beignon, de 2007 à 2014. Elle a ensuite profité d'une opportunité pour travailler à la préfecture de Région à la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité. Elle a poursuivi son parcours au sein de la commune nouvelle de Val d'Oust puis à St Malo de Beignon/Porcaro avant de revenir à Beignon l'été dernier.

Secrétaire de mairie dans les petites communes, secrétaire générale ou DGS dans les plus grandes, des fonctions pas toujours connues du grand public. Alors quelles sont ses missions ? Responsable de l'ensemble des services communaux, administratif bien sûr mais aussi des services techniques, périscolaires et médiathèque, elle travaille avec ses équipes pour offrir les meilleurs services aux usagers, une fonction de direction, d'animation et de gestion du personnel. Elle a en charge parallèlement le suivi du budget, les subventions ou la gestion administrative des projets comme le schéma vélo ou le PLU en ce moment. Un autre volet fort de ses missions consiste dans la préparation et le suivi des décisions du conseil municipal et dans le conseil et l'appui juridique aux élus.

Sous l'autorité du Maire, ce travail se fait en étroite collaboration avec celui-ci et les adjoints mais aussi l'ensemble des conseillers. Enfin ces fonctions sont exercées grâce et avec toute son équipe, 19 agents, qu'elle remercie, au travers de cet article, pour leur professionnalisme et leur implication.

Heureuse de retrouver cette belle commune, elle est motivée pour travailler dans l'intérêt général au service de la population. Au 1er étage de la mairie, vous ne la verrez pas toujours, elle reste néanmoins disponible pour tous et toutes.



15



REHABILITATION DES HALLES DE BROCELIANDE

Réunion d'informations:

Présentation de l'avant-projet en présence du cabinet d'architectes

le 13 juin à 18h30
à la salle multifonctions



VIE ASSOCIATIVE

En cette fin d'année scolaire, nous avons voulu mettre nos deux associations de parents d'élèves à l'honneur

AMICALE LAÏQUE

Pouvez-vous présenter votre association ?

L'Amicale Laïque de Beignon est une association loi 1901 qui a pour objectif d'accompagner la vie du groupe scolaire Germaine Tillion à travers un financement mais aussi une présence lors des événements de l'école (goûter de Noël, carnaval, portes ouvertes ...). Elle mène des actions afin de récolter des fonds pour aider l'école à financer ses projets.

Quels sont les « temps forts » que vous proposez sur une année ?

Nous alternons temps forts, petites actions et actions récurrentes. Cette année, nous avons organisé plusieurs ventes : chocolats et sapins de Noël, repas à emporter, sac en tissu pliable et madeleines. L'organisation du Marché de Noël et de la fête de fin d'année sont des manifestations qui nous mobilisent tout au long de l'année pour que ces journées soient festives et participent à la vie locale. Enfin, chaque mois est ponctué par l'organisation de vente de goûters.

De quels moyens bénéficiez-vous (subventions, dons, participations, mises à disposition diverses...)?

Pour mener à bien ces actions, nous bénéficions d'un soutien de la Mairie à travers une subvention, le prêt de la salle multifonctions afin d'organiser nos événements récurrents ainsi que la mise à disposition d'une salle pour effectuer nos réunions de préparation. Nous proposons parfois aux entreprises locales de nous aider à financer une partie de nos actions, notamment pour les tombolas de Noël et la fête de fin d'année. Mais le plus important ce sont nos bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie !

Parlons des personnes qui font vivre votre association...

Qui sont-elles ? Pouvez-vous les présenter brièvement ? Ce sont les parents des enfants fréquentant l'école Germaine Tillion, chacun s'investissant selon ses moyens et ses disponibilités. Il y a bien sûr le bureau qui réfléchit et chapote l'organisation des actions. Et les parents qui viennent offrir quelques heures, une journée,...

Quels sont les projets de l'association ?

Nous allons, pour la première fois, organiser, en 2023, un super LOTO qui se déroulera le 07 octobre à la salle Multifonction. Et bien entendu, nous allons continuer de permettre à l'école d'organiser des ateliers d'arts plastiques, d'offrir un livre de Noël à chaque élève, faire venir des spectacles et organiser, comme cette année, un voyage de 3 jours au parc de Branféré. Et plein d'autres sorties donnant vie à l'école!

Comment faire pour adhérer ?

Chaque parent ayant un enfant fréquentant l'école est considéré comme adhérent de fait : il peut donc prendre part à nos actions et nous aider à les organiser.

APEL

Pouvez-vous présenter votre association ?

L'association de Parents d'Elèves de l'école privée Sainte-Marie œuvre pour l'école et plus spécialement pour les enfants. Nous organisons dans l'année des ventes (saucissons, gâteaux) et des événements comme la kermesse et la marche gourmande. Les bénéfices nous servent à acheter du matériel, des jeux pour les enfants mais aussi à diminuer les coûts pour les sorties scolaires par exemple.

Quels sont les « temps forts » que vous proposez sur une année ?

L'année scolaire pour nous se terminera le samedi 1er juillet par la kermesse. Pour la 2ème année, nous avons organisé une marche gourmande qui permet de découvrir ou redécouvrir la Vallée de l'Aff. La Veillée de Noël rassemble aussi beaucoup de monde. C'est un agréable moment de partage et d'échange en cours d'année.

De quels moyens bénéficiez-vous (subventions, dons, participations, mises à disposition diverses...)?

Pour la kermesse, nous profitons des dons des commerçants et des artisans du canton qui nous offrent des lots pour notre tombola. Pour la marche gourmande, nous pouvons compter sur les commerçants de Beignon pour nous aider dans l'organisation et sur les dons de nos sponsors. Merci à eux. Nous en profitons pour remercier également les nombreux bénévoles qui nous épaulent pour cette journée. Il nous faut aussi remercier l'AVLS qui nous aide de façon logistique sur nos différentes manifestations.

Parlons des personnes qui font vivre votre association...

Ce sont principalement les personnes du bureau : présidente et vice-présidente, secrétaire et secrétaire adjointe, trésorière et vice-trésorière. Nous sommes toutes des mamans d'élèves scolarisées à l'école. Les membres adhérents de l'APEL font aussi partie intégrante de notre association que ce soit par leurs présences aux réunions ou leur aide sur les différentes manifestations. Pour leur disponibilité, nous tenions à les remercier. Nous travaillons également en collaboration direct avec la directrice, les enseignantes et l'OGEC. Chaque année, une somme est versée à l'OGEC pour la participation aux différentes actions que le corps enseignant propose (canoë kayak, séjour en classe de neige, sortie scolaire, équitation, achats de magazines, de jeux pour la cour, et bien d'autres encore)

Quels sont les projets de l'association ?

Nous avons toujours des projets dans le coin de nos têtes mais nous préférons ne pas en dire trop pour le moment.

Comment faire pour adhérer ?

Il suffit simplement de venir aux réunions, de participer aux actions. Nous recherchons activement des membres du bureau pour l'an prochain. Il est temps pour certaines de laisser la place aux nouvelles familles!

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



LA GACILLY - GUER - MALESTROIT

Ce service de proximité, gratuit et ouvert à tous, vous informe et vous accompagne dans la recherche d'un mode d'accueil :

- Présentation de l'accueil individuel et collectif
- Étude de vos besoins ■ Simulation des coûts
- Pré-inscription au multi-accueil
- Liste d'assistant.e.s maternel.le.s à domicile/MAM
- Accompagnement des démarches administratives des parents-employeurs, assistant.e.s maternel.le.s, garde à domiciles et candidat.e.s à l'agrément

Accueil sur rendez-vous du lundi au vendredi.
Pour tous renseignements ou pour prendre rendez-vous : 02 99 08 05 09

relaispetiteenfance@oust-broceliande.bzh

Plus d'infos : www.oust-broceliande.bzh
(Rubrique Enfance & jeunesse > Petite Enfance 0-4 ans > Relais Petite enfance).



3 LIEUX POUR VOUS ACCUEILLIR

7 multi accueils

Environ 200 assistant.e.s maternel.le.s

GUER

Maison de l'enfance
5 rue des cerisiers
56380 GUER

MALESTROIT

Maison de l'enfance
Faubourg Saint Julien
56140 MALESTROIT

CARENTOIR

Pôle enfance
16 rue de Bel Air
56910 CARENTOIR

L'INFO DU SMICTOM CENTRE OUEST

Recommandations pour la collecte des bacs

Les collectes ont lieu entre 4 h et 21 h. Pensez à sortir vos bacs la veille au soir. Toutes les collectes suivant un jour férié sont décalées de 24 h.

Comment présenter mes bacs ?

- Couverts totalement fermés
- Aucun sac à ordures ménagères à côté ou au-dessus des bacs
- Bacs sortis bien visibles sur le domaine public
- Regroupement des bacs avec ceux des voisins : moins d'arrêts = moins de gaz à effet de serre

Comment remplir mes bacs ?

Le bac vert :

- Pour réduire le nombre de levées de votre bac vert, ne le sortez que lorsqu'il est plein.
- Dans le bac vert, jetez les ordures ménagères en sac bien fermé.

Le bac jaune :

- Dans un souci d'efficacité, présentez votre bac jaune rempli au moins à la moitié.
- Dans le bac jaune, triezy uniquement les déchets recyclables en vrac et non imbriqués.



A noter : les bacs restent la propriété du Smictom : il est interdit d'écrire ou de coller quoi que ce soit dessus. Pensez à rentrer vos bacs quand la camion est passé!

VIE ÉCONOMIQUE

portrait d'entreprise



26 Ter,
Rue Saint-Cyr Coëtquidan
56380 BEIGNON

06 58 09 76 99



“ J’AI TOUJOURS EU UN AMOUR POUR LA RESTAURATION EN GÉNÉRAL ET LES CRÊPERIES EN PARTICULIER ”

Christelle Bouchet

18

Christelle vous faites partie des acteurs de la vie locale de notre beau village. Pouvez-vous vous présenter en quelques mots (votre parcours professionnel, votre arrivée à Beignon) ?

Je m'appelle Christelle Bouchet, j'ai 48 ans. Mon mari et moi sommes installés en 2012 à Paimpont où nous étions gérants de deux établissements de restauration dont la crêperie « La fée gourmande ». Auparavant, j'étais chargée de clientèle agricole en milieu bancaire. J'ai fait cela pendant 12 ans. A 35 ans, j'aspirais à travailler pour moi. J'ai toujours eu un amour pour la restauration et les crêperies en particulier. C'est pourquoi la formation de maître crêpier fut une évidence.

Au bout de quelques temps à Paimpont, nous avons souhaité avec mon mari, trouver une maison dans les environs. L'important était de ne pas trop s'éloigner de nos crêperies et de pouvoir nous poser les jours de repos. Nos recherches étaient focalisées vers le département de l'Ille et Vilaine mais l'agence immobilière nous a organisé des visites sur la commune de Beignon et c'est là que nous sommes tombés sous le charme du quartier du Poteau.

Etre commerçant aujourd'hui c'est un métier ou une passion ?

En 2017, avec mon mari nous décidons de mettre en vente la crêperie car le travail devient de plus en plus difficile même si ma formation en banque m'aide beaucoup dans la gestion d'un commerce. La restauration c'est un rythme à tenir. Dans un coin de ma tête, restait l'envie de continuer à vendre des crêpes mais d'une autre façon.

En 2020, arrive le confinement et mes voisins me demandent de leur faire des galettes. Au fil des semaines, le nombre de demandes augmente. Cela m'a donc donné l'idée de lancer officiellement mon commerce de vente de crêpes et de galettes. J'ai eu l'opportunité de vendre mes crêpes et mes galettes aux Halles de Brocéliande à Beignon, les mardis et les vendredis. Ce fut un succès. Je décide donc de prendre contact avec Mme le Maire pour voir si un local pourrait être mis à ma disposition. Elle me parle d'un local mais qui est occupé par l'association des arts créatifs BAD de Beignon. L'association accepte de déménager pour que je puisse m'installer en face de la boulangerie et des travaux sont réalisés pour adapter le local à mon activité. Je suis ouverte depuis le mois d'avril 2021.

Pouvez-vous nous présenter les produits que vous proposez ?

Je propose des galettes 100% blés noirs de Bretagne confectionnées avec de la farine biologique et locale. Ainsi que des crêpes confectionnées avec de la farine de blé elle aussi locale, des œufs de Bréal-Sous-Montfort et du lait de Guer. Je vends aussi du caramel au beurre salé maison, du miel, de la confiture, du cidre, du jus de pommes et du jus de pommes pétillant du Pays de Brocéliande afin d'accompagner au mieux mes crêpes et mes galettes. J'ai à cœur de travailler avec des produits locaux car cela est pour moi un gage de qualité tout en valorisant les circuits courts.

Comment envisagez-vous l'avenir ?

Pour l'instant j'ai trop de demandes pour moi toute seule mais je n'ai pas assez de demandes pour pouvoir prendre une autre personne en renfort. Je travaille sur 5 biligs et je confectionne environ 100 galettes par heure.

À noter : Pour être sûr d'avoir vos galettes en fin de semaine n'hésitez pas à passer commande !

Mardi au Jeudi: 10h - 13h et 15h45 - 19h
Vendredi: 8h - 13h et 15h45 - 19h
Samedi: 10h - 13h

PORTRAIT DE BEIGNONNAIS

ANNE FREUDIGER

“ J’AI LA CHANCE DE PERMETTRE AUX PERSONNES À QUI J’ENSEIGNE DE RÉALISER LEUR RÊVE D’ENFANT. ”



Peut-être l'avez-vous déjà croisée au cœur de la vallée de l'Aff ou non loin du bourg, chevelure argentée au vent, rapace au poing, accompagnée de son chien fidèle... Anne a fait de ses deux passions, la fauconnerie et la musique, l'œuvre de toute une vie.

Elle est originaire de la Nièvre. Diplômée en 1994, elle arrive à Beignon en 1998, après être tombée amoureuse de la légendaire vallée de l'Aff. Elle s'installe non loin des Affolletes sur une parcelle isolée, et commence à affaïter ses oiseaux. Quand elle décide d'en faire son métier, elle fait alors partie des pionnières. Anne devient ainsi fauconnière. Mot également employé pour désigner la sacoche que les maîtres fauconniers portent à leur ceinture.

L'art de la fauconnerie est une histoire d'amour entre l'homme et l'oiseau. L'homme doit mériter la confiance de l'animal, il ne pourra l'acquiescer qu'en le respectant. La fauconnerie existe depuis 7000 ans, Anne s'appuie sur une technique ancestrale et toujours respectueuse de l'animal. Elle possède actuellement huit espèces d'oiseaux, des chouettes effraies en passant par des buses ou des grands-ducs, dont certains sont à ses côtés depuis plus de 26 ans.

Ce métier repose sur des piliers fondamentaux : constance et rigueur sont de mise, de la pesée quotidienne au nettoyage des volières. Anne insiste sur la pesée : « Elle permet de savoir si les oiseaux ont fait leur pelote de réjection ou s'ils sont en train de faire des œufs. Elle est fondamentale pour comprendre l'état de santé de l'oiseau et savoir quand on peut le nourrir ». Une étape importante dans l'exercice de la fauconnerie consiste à entraîner les oiseaux à être « entre les gens », à les socialiser. Les après-midis sont consacrés

au travail pur d'affaïtage avec notamment les réclams ou rappels qui consistent à tendre le gant pour que l'oiseau revienne. On se sert de son appétit pour le faire revenir, sans toutefois l'affamer. Dans la nature, un rapace qui n'a pas faim ne chasse pas pour le plaisir. Anne insiste sur le fait que les oiseaux chassent mais ne ramènent pas leur proie. L'oiseau fait le travail et l'homme l'accompagne.

Evoluant dans un milieu à prédominance masculine, elle a dû affronter les préjugés et les clichés. Elle revendique une approche féminine de la fauconnerie, dont elle est fière. Pendant longtemps, l'art de la fauconnerie fut interdit aux femmes, excepté pour l'une d'entre elles : Anne de Bretagne.

Les qualités d'un fauconnier résident dans sa capacité à être patient, à persévérer et à être constant. La fauconnerie est un sacerdoce. Il faut être très observateur, très doux et savoir rester zen, faire preuve d'un contrôle de soi incroyable. Toutes ces qualités lui servent à assouvir sa seconde grande passion : la musique.

Pianiste depuis l'âge de 5 ans, cette amoureuse de musique baroque accueille autour de son grand piano des élèves de tous âges, et ce depuis de nombreuses années. Dévouée à ceux-ci, elle consacre une grande partie de son temps à faire émerger ou grandir chez eux leur âme d'artiste. Ce sont d'ailleurs eux qui savent le mieux trouver les mots pour lui rendre hommage : « C'est avant tout une passionnée qui veut transmettre son savoir avec beaucoup de pédagogie en s'adaptant à chacun de ses élèves », « un cours de piano, ce n'est pas seulement un cours de musique, c'est un moment de partage entre un maître et son élève ». Bel hommage !

Contact: Anne Freudiger. 7 allée des genêts.
56380 Beignon. 06 82 22 15 47

Facebook :
<https://www.facebook.com/annedana.freudiger>

19

ÉTAT CIVIL 2023

novembre - mai

Conformément à la loi RGPD de protection des données personnelles, vous trouverez dorénavant dans les rubriques état civil uniquement les noms des personnes autorisant la diffusion de ses informations.

NAISSANCES

COUILLARD Léonie Février

GARNÉRE Loris Février

Les naissances sont au nombre de 6 sur la commune.

MARIAGE

GUIL Mickaël & GRIGNÉ Elodie Avril

THÉAUD Olivier & BECKER Béatrice Mai

Les mariages sont au nombre de 3 sur la commune.

PACS

Les pacs sont au nombre de 2 sur la commune.

DÉCÈS

ROUZAUT Philippe Décembre

MARION Annick Janvier

LE COZ Guy Mars

POUR NOUS CONTACTER

Si vous ne pouvez pas vous rendre en mairie pour rencontrer Mme le Maire ou ses adjoints, vous pouvez les contacter par :

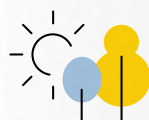
✉ mairie@beignon.fr

☎ 02 97 75 73 55

PERMANENCES

Sylvie HOURMAND
sur RDV, disponible du lundi au samedi

Vincent DUVIC, Sandra LE FORT, Joël BADOUAL, Pierrick FEUTELAIS, Célia BIENVENU et sur RDV



PLÉLAN-LE-GRAND
BEIGNON
SAINT-MALO-DE-BEIGNON
GUER
CARENTOIR
LA GACILLY
COURNON
BAINS-SUR-OUST
REDON

Nous agissons
pour faciliter vos déplacements



Création de la ligne 12
Plélan-le-Grand / Redon

RENSEIGNEMENTS : breizhgo.bzh
02 99 300 300 du lundi au samedi 8h à 20h

Un service cofinancé par :



brocéliande
communauté

BREIZHGO
Le réseau de transport public 100% Breizhgo

